



LA FSU- UNE ORGANISATION SYNDICALE OUVERTE ET COMBATIVE

Voilà un moment déjà que notre section syndicale, SNUTER93, travaille à la diffusion de « LA BOUSSOLE » bulletin d'informations syndicales destiné au personnel communal. Nous nous sommes fixé pour objectif de valoriser, développer et poursuivre le combat syndical que nous avons toujours mené tant au niveau communal à Bagnole que départemental dans le 93, voir national avec notre syndicat la FSU.

Ecouter, Informer, Accompagner afin d'établir ensemble nos revendications, recherchant en permanence des convergences et unité syndicale afin les porter et les négocier hors de toutes surenchères, mais sans renoncement.

Qu'es-que la FSU pour les territoriaux de Bagnole ??

(Fédération Syndicale Unitaire)

Organisation largement majoritaire dans la fonction publique d'Etat, la FSU a élargie son champ d'action syndicale aux collectivités et à leurs établissements publics locaux. L'émergence du syndicat dans ces secteurs a résulté de la rupture d'un certain nombre de structures syndicales départementales avec la CFDT, alors que cette dernière soutenait en 2003 la contre-réforme des retraites. D'autres salariés en désaccord avec les modes d'action et certaines pratiques de leurs syndicats, sont par la suite venus agrandir nos rangs. Aujourd'hui, ce syndicat a indéniablement fait ses

preuves en matière de combativité et de détermination.

Guidés par nos principes fondés sur l'égalité et la justice, nous nous battons avec détermination pour l'amélioration des salaires, des conditions de vie et de travail pour les agents des collectivités territoriales.

En cela, nous nous situons résolument aux côtés des salariés. Indépendant de tout parti politique, animé d'un souci permanent de solidarité, notre syndicat fait avancer les intérêts des agents. En défendant le service public, il est attentif au besoin du peuple.

Notre section :

Au premier sous-sol de la mairie nous disposons d'un local.

Nous organisons des réunions, rencontres, débats durant les « heures bimensuelles » d'information syndicale. Tout agent, même non syndiqué, peut y participer sous réserve des nécessités de service.

Notre section prend part aux luttes revendicatives tant sur le plan local que national (rassemblements, grèves, manifestations...)

Nous soutenons, sur leur demande, les agents qui, dans leur travail, se trouvent confrontés à des difficultés. Des permanences sont assurées deux fois par mois dans nos locaux et sur rendez-vous pour les salariés qui ont besoin d'être épaulés.

Enfin, nous sommes le seul syndicat qui édite et distribue *le guide des carrières*.

SNU'93-LA FSU TERRITORIALE

Section des communaux de Bagnole

Mairie de Bagnole place Salvador Allende

Bureau syndical 1^{er} Sous Sol à droite de l'ascenseur

93170 Bagnole ☎ 06.01.21.78.11

Mail : FSU@ville-bagnole.fr

NOUS AVONS DES DROITS FAISONS LES RESPECTER FAISONS NOUS ENTENDRE

CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR MIEUX COMPRENDRE

Que fait le syndicat ??

Il assure la défense collective et individuelle des intérêts des salariés en matière de manque d'effectifs, de surcharge de travail, de salaires insuffisants, de souffrance au travail, harcèlement...

Acteurs permanent du dialogue social, il joue également un rôle de communication avec l'employeur et informe les salariés sur leurs droits individuels tout en les accompagnants.

A quoi sert-il ??

Etre défendu et se défendre tous ensemble.

Sur un plan individuel, le syndicat a la possibilité d'intervenir lors d'un conflit entre un salarié et son supérieur hiérarchique, pour faire valoir ses droits auprès de l'administration, de le défendre dans le cadre d'un CAP, d'un conseil de discipline...

Au niveau collectif, il agit de son mieux pour défendre les conditions de travail, la rémunération, la formation, l'organisation. Son action s'investit par ailleurs dans le cadre des instances de dialogue sociale : groupes de travail, CT, CHSCT.

Dans la collectivité comme sur le plan national, le syndicat permet de s'organiser pour se défendre, de s'unir pour agir tous ensemble afin d'être plus efficace face aux employeurs et aux pouvoirs publics.

Comment ça marche ??

Un syndicat est un regroupement statutaire de salariés et les syndiqués sont des adhérents des syndicats.

C'est parce qu'il y a des syndiqués dans tous les services de la collectivité que le syndicat peut fonctionner démocratiquement au sein des établissements.

Le syndicat fonctionne de façon démocratique, les adhérents élisent les membres d'un bureau et un(e) secrétaire général(e) qui les représentent.

Quel est le rôle des syndiqués ??

Chaque syndiqué, dans la mesure de ses possibilités, participe à la vie syndicale.

Ils sont des interlocuteurs de l'administration.

Les syndiqués font office de relais d'information dans les services (faire remonter les difficultés, faire redescendre les informations, distribuer les tracts...).

Etre syndiqué c'est œuvrer au sein de son organisation et donc de ce fait pour l'ensemble des agents.

Se syndiquer constitue un acte qui marque son refus de l'inéluctable et la volonté de mener ensemble le combat pour la défense d'un service public dans lequel les intérêts des agents se conjuguent avec la qualité pour l'usager.

Le syndicat n'existe que par ses syndiqués.

**LES MOTIFS
D'INSATISFACTION NE
MANQUENT PAS AU SEIN DE
NOS COLLECTIVITES, ET
C'EST POURQUOI IL EST
NECESSAIRE QUE NOUS
SOYONS PLUS NOMBREUX**

LE SYNDICALISME POUR QUI ? POURQUOI ?

Quelques idées reçues sur le syndicat et les syndiqués, les réponses du SNUTER la FSU territoriale.

1-Se syndiquer ne sert à rien, tout est décidé par l'autorité territoriale (Maire, président)

Faux, nous pensons que rien n'est joué d'avance. En effet si nous prenons nos affaires en main, nous pouvons faire changer les choses. Dans un grand nombre d'établissements communaux, grâce à l'action collective, des avancées ont été obtenues en matière de rémunération, de conditions de travail etc. Le syndicat en réalité est le lieu naturel et propice pour que les salariés puissent débattre, s'organisent et agir pour faire valoir leurs droits et leurs revendications.

Adhérent ou militant, tout le monde a sa place à la FSU !

2-Les syndicats sont liés aux partis politiques, aux élus.

Faux. Notre syndicat est indépendant, libre de toute influence politiques ou pression financière, et c'est pourquoi nous avons toujours refusé les subventions des employeurs.

3-Se syndiquer, c'est prendre le risque d'être mal vu par ma hiérarchie ou mon administration

Faux, l'adhésion est totalement confidentielle, tous les documents sont envoyés au domicile de l'agent, seuls les membres du bureau de la section sont déclarés à la collectivité.

4-Se syndiquer, c'est faire une croix sur une possible évolution de carrière

Faux, le statu de la fonction publique

reconnait le droit à la liberté d'expression. Celle-ci implique qu'aucune discrimination, directe ou indirecte, ne peut être établie entre les agents en raison de leurs opinions, politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses. Ainsi, l'administration est tenue de ne jamais faire mention dans le dossier individuel d'un agent et dans tout document administratif, de son appartenance à un syndicat.

La discrimination syndicale est un délit.

5-Etre syndiqué nécessite forcément une forte implication.

Cela ne dépend que de toi ! Chacun décide en effet de son investissement dans le syndicat. Les uns se contentent de payer leur cotisation sans pour autant s'impliquer plus avant dans la vie de leur organisation, et c'est bien leur droit. Les autres choisissent de servir de relai dans leur secteur afin de faire circuler les informations. Certains faisant le choix de s'impliquer, prennent des responsabilités au sein de la section et représentent ainsi les salariés et le syndicat auprès de la hiérarchie et de la direction. D'autres enfin soumettent leur candidature à un mandat d'élu du personnel dans le cadre des instances paritaires.

Chacun apporte sa contribution en fonction de sa situation, de son tempérament ou de ses envies.

6-Dans un syndicat, c'est d'en haut que viennent toutes les décisions.

Faux, le syndicat fonctionne de façon démocratique, les adhérents élisent les membres du bureau ainsi qu'un secrétaire qui le représentent. Les orientations, les objectifs et les moyens sont décidés par les syndiqués dans le cadre des assemblées générales d'adhérents.

A LA FSU 1 AGENT = 1 VOIX

7-Etre syndiqué et militer nécessite une formation

VRAI, mais être adhérent donne droit à l'accès à des formations spécifiques sur le droit de la fonction publique (régime indemnitaire, NBI, déroulement de carrière, instances paritaires...) ou pour permettre l'acquisition de nouvelles compétences (rédiger un tract, prendre la parole en public, négocier...)

Tous les adhérents sont destinataires d'informations qui leur permettent de connaître leurs droits et de les faire valoir.

- Si vous avez des questions à nous poser,
- Si vous rencontrez des difficultés,
- Si vous avez besoin d'être accompagné,
- Si vous souhaitez adhérer à notre syndicat.

Alors n'hésitez pas à nous contacter

LE SYNDICAT N'EXISTE QUE PAR SES SYNDIQUES

Comme vous, nous sommes des agents de la ville de Bagnolet et c'est dans cet esprit de défense d'un service public de qualité que nous avons rejoint notre section syndicale. Il s'agit également de se réapproprier nos pratiques professionnelles afin d'être forces de proposition.

Aussi nous promouvons entre autres, les échanges, le travail de groupe, pensant que cela est important si nous voulons que nos revendications soient pertinentes.

Vous le savez, il y a beaucoup à faire tant sur la communication dans les services et entre les services, que sur l'égalité ou l'équité entre agents et bien d'autres choses encore !

B.B

MOI C'EST TOUT VU J'ADHERE A LA FSU



PERMANENCE SYNDICALE

LUNDI 2 MAI 2016 /LUNDI 16 MAI 2016

LUNDI 6 JUIN 2016 /LUNDI 20 JUIN 2016

DE 10H à 12H et de 14H à 17H au bureau FSU, 1^{er} sous-sol de la Mairie.

Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès de Pilar au : 06.01.21.78.11